

## Justificatif de Parution

N° d'annonce: LDL-461937100

Nous soussignés, Le Dauphiné Libéré SA représenté par son directeur général, Christophe VICTOR , déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

**Date de mise en ligne :** 11/06/2025

**Support de parution :** Le Dauphiné Libéré

**Département de parution :** Haute-Savoie

---



MAIRIE DE  
CHAMONIX-MONT-BLANC

**EXPLOITATION DU BAR RESTAURANT  
DES TENNIS À PARTIR DE  
LA SAISON HIVERNALE 2026  
AVIS DE PUBLICITÉ POUR L'OCTROI D'UNE  
CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE  
DU DOMAINE PUBLIC**

En application de l'article L.2122-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, la Commune de Chamonix Mont-Blanc propose de mettre à disposition le bar restaurant des Tennis, situé sur les parcelles G0671, G0672 et G0665, en vue de son exploitation pour l'exercice d'une activité de bar et de restauration et ce pour une durée de 3 ans, renouvelable une fois pour une nouvelle durée maximale de 3 ans. Le candidat retenu devra conclure une convention d'occupation du domaine public avec la commune.  
Les candidats intéressés sont invités à télécharger le dossier complet sur le site internet de la mairie de Chamonix, rubrique commande publique à l'URL suivant :  
<https://www.chamonix.fr/la-commune/marches-et-commandes-publices/>  
**Date limite de remise des candidatures :**  
Le 22 juillet 2025 à 17h00

---

461937100

**Lien de l'annonce :** <https://www.eurolegales.com/Annonce/AppelOffre/Haute-Savoie/CHAMONIX-MONT-BLANC/Le-Dauphine/EXPLOITATION-DU-BAR-RESTAURANT-DES-TENNIS-HIV.-2026.html>



Christophe VICTOR

Directeur Général

DIRECTION GÉNÉRALE